



Société d'Economie Mixte URBAVILEO (SEM)  
30-32 avenue Charles de Gaulle  
62200 BOULOGNE SUR MER  
Téléphone : 03.21.10.01.30  
Adresse internet : <http://www.habitat-du-littoral.com/>  
E-Mail : marches@habitat-du-littoral.com

**Objet de l'accord-cadre :**

Intervention curage des réseaux d'assainissement du domaine privé de la SEM URBAVILEO

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de travaux : Exécution

**Lieu principal d'exécution :**

Parc locatif de la SEM URBAVILEO

Code NUTS : FR302

**CPV global à la consultation**

**CPV principal : 39350000-0**

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les candidats devront prendre en compte qu'en application de l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire de l'accord-cadre aura l'obligation, dans le cadre de l'exécution des prestations, de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, dans les conditions fixées dans les documents de la consultation.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 42 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 42 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 42 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 42 500.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 48 mois.

L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

**Présentation de candidature :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :** Voir règlement de consultation

**Procédure :** MAPA ouvert

**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère **Prix** pondéré à 60 sur 100 points.
2. Critère **Valeur technique** pondéré à 40 sur 100 points.

**Visite de site**

Chaque candidat pourra s'inscrire pour effectuer une visite afin de reconnaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler. Toutes les questions seront posées sur la plateforme <http://www.marches-securises.fr>. **M. SART Christian** sera chargé de la visite : 03.21.99.02.48 – 06.72.91.44.01. La visite sur site doit être effectuée six jours avant la date limite de remise des offres. Plus aucune visite ne sera organisée dans les six jours précédant la date limite de remise des offres. Chaque concurrent ayant visité devra joindre le certificat de visite à son offre.

**Date limite de réception des offres : 21/03/2025 à 12h00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <http://www.marches-securises.fr>

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** Conformément au règlement de consultation

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Judiciaire de Boulogne sur Mer

**Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marchés-securises.fr>.